

La Dépêche de Mailly-la-Ville

Conseil municipal du 11 septembre 2026

Informations principales

Les comptes-rendus des Conseils municipaux sont consultables en Mairie, sur le site internet de la commune, ainsi que depuis l'application Panneau Pocket.

ETAIENT PRESENTS : M. Denis BOSSU, M. Pascal THILLOT, Mme Adeline COURTOIS, M. Daniel ROUGEGREZ, Mme Delphine BEAURAIN, Mme Isabelle CARRE, Mme Sylvie JUPIN, Mme Anne SALAÜN DE KERMARCAL, M. Maximilien MILPIED.

Absence excusée : M. Quentin GALOUZEAU

Absence non excusée : Mme Patricia GALOUZEAU

VIE MUNICIPALE

➤ **Halte nautique : évolution du forfait pour les péniches**

La halte nautique dispose de trois bornes permettant aux plaisanciers d'accéder gratuitement à l'eau et à l'électricité, ces consommations étant actuellement prises en charge par la commune. Une réflexion est engagée sur l'installation future de bornes équipées d'un système de paiement, mais cet équipement représente un investissement important.

Concernant les deux péniches de la société European Waterways, dont les besoins sont plus importants que ceux des petits bateaux de plaisance, un forfait spécifique avait été instauré en 2025. Le conseil municipal a décidé de pérenniser ce principe et de fixer le forfait à 8 € par passage à compter du 1^{er} janvier 2027.

➤ **Affouage : simplification du règlement**

Face à la diminution du nombre d'affouagistes – sept seulement l'année dernière –, le conseil municipal a décidé de simplifier le règlement communal. Le tarif est maintenu à 6 €, tandis que la tarification spécifique qui s'appliquait au-delà de 12 stères est supprimée, afin notamment de faciliter la gestion des lots.

➤ **Représentation de la commune à la CLECT**

Le conseil municipal a désigné ses représentants à la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) de la Communauté de communes Chablis Villages et Terroirs : Denis BOSSU, titulaire, et Daniel ROUGEGREZ, suppléant.

➤ **Droit de préemption urbain**

Une déclaration d'intention d'aliéner a été reçue pour un bien situé rue du Général de Gaulle. Après examen, le conseil municipal a décidé de ne pas exercer son droit de préemption.

➤ **Elections sénatoriales**

Les élections sénatoriales auront lieu le 27 septembre prochain. À cette occasion, Denis Bossu, maire de Mailly-la-Ville et grand électeur a souhaité un échange avec le conseil pour éclairer son choix dans le souci de l'intérêt général de la commune au-delà des étiquettes politiques. Après échange, le rôle des deux sénateurs sortants, Dominique Vérien et Jean-Baptiste Lemoyne, dont le travail de terrain, la disponibilité et la présence aux côtés des communes sont soulignés.

CADRE DE VIE – TRAVAUX – ÉQUIPEMENTS

➤ Terrain de pétanque : le projet avance

Le conseil municipal a approuvé la convention d'accompagnement avec l'Agence Technique Départementale de l'Yonne (ATD89) pour le projet de terrain de pétanque à proximité du terrain de football.

La mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage s'élève à 1 775 € HT, contre une estimation initiale de 5 000 €. Cette économie permettra d'augmenter la part consacrée aux travaux tout en maintenant l'enveloppe globale du projet à 20 000 € HT. Le projet est par ailleurs éligible à une subvention du Conseil départemental pouvant atteindre 40 % de son coût total, soit jusqu'à 8 000 € sur la base de cette enveloppe prévisionnelle.

L'ATD89 va désormais engager l'étude technique et préciser l'estimation des travaux avant une nouvelle présentation du projet au conseil municipal.

➤ Eclairage public : début des travaux

À la suite de l'audit réalisé avec l'entreprise SOMELEC, une première phase de modernisation de l'éclairage public est programmée à partir de la troisième semaine de septembre. Elle comprendra notamment le remplacement d'armoires électriques et des systèmes de commande ainsi que le remplacement d'ampoules défectueuses par des équipements LED. Une priorité sera donnée au secteur de la baignade.

Les réparations du réseau endommagé lors de l'incendie Chemin de Fontenay sont également engagées et font l'objet d'un dossier auprès des assurances.

➤ Transports scolaires : des abris à l'étude

Trois points de ramassage scolaire sont utilisés dans le village. L'un d'entre eux étant déjà équipé, la municipalité étudie la possibilité d'installer des abris sur les deux autres arrêts, afin d'améliorer les conditions d'attente des collégiens et lycéens.

➤ Baignade : sécurisation et entretien du site

A la suite du foudroiement d'un arbre à proximité du Snack, une entreprise spécialisée est rapidement intervenue afin de sécuriser les lieux et de procéder aux travaux nécessaires sur l'arbre.

D'autres arbres fragilisés ont été signalés et feront l'objet d'une surveillance. Concernant les arbres tombés dans l'Yonne, la commune va se rapprocher de Voies Navigables de France (VNF), compétent sur cette partie du cours d'eau.

➤ Petits travaux d'entretien

Du concassé est en cours de réception afin de combler les trous constatés à différents endroits du village, notamment aux abords du cimetière.

Le désherbage du cimetière et des trottoirs est prévu sur les semaines à venir. L'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces publics nécessite davantage d'interventions manuelles et mobilise plus de temps pour les agents communaux.

Les habitants qui le peuvent sont invités à entretenir et désherber le trottoir au droit de leur habitation. Ces gestes, complémentaires au travail des agents, contribuent collectivement à maintenir un village agréable et soigné.

VIE LOCALE

➤ Epicerie communale : un projet de reprise se concrétise

Après l'étude des candidatures reçues cet été, le projet présenté par Cathy Leteur a été retenu pour la reprise de l'épicerie communale. Ce choix s'est notamment appuyé sur la qualité et la cohérence du projet présenté, ainsi que sur l'expérience de la candidate, commerçante déjà implantée localement.

Le projet prévoit une offre de produits de première nécessité, complétée par des produits de petits producteurs ainsi qu'un dépôt de pain, viennoiseries, biscuits et pâtisseries.

Les démarches administratives et techniques se poursuivent, notamment avec la réalisation du diagnostic électrique du local. Une ouverture est envisagée début novembre.

➤ **Comité local consultatif « Embellissement » : la démarche se poursuit**

Le comité local consultatif s'est retrouvé le 5 septembre pour une balade participative consacrée à l'embellissement du village. Cette rencontre a permis de dresser un large inventaire des idées concernant les espaces publics, les entrées de village, le patrimoine et les bords de l'Yonne. Une nouvelle réunion aura lieu samedi 3 octobre à 10h00 afin de préciser et prioriser les propositions. Les premières pistes de travail autour de l'accueil des nouveaux habitants seront également abordées. Parmi les idées évoquées figure aussi la création de chantiers participatifs.

➤ **Repas des aînés – 15 novembre**

Le traditionnel repas des aînés, organisé en commun avec Trucy-sur-Yonne, aura lieu dimanche 15 novembre et sera proposé aux habitants âgés de plus de 70 ans. Le CCAS se réunira prochainement pour en préparer les modalités.

➤ **Snack : une installation hivernale à l'étude**

Le gérant du Snack a sollicité la commune afin d'installer temporairement une structure couverte lui permettant de poursuivre une partie de son activité en dehors de la période estivale. La municipalité ne s'opposant pas à cette installation, un avis favorable a été rendu afin d'officialiser son accord.

➤ **Feu d'artifice : une nouvelle date à l'étude**

Après le report des festivités du 13 juillet en raison de la sécheresse et du risque d'incendie, la municipalité réfléchit, en lien avec nos sapeurs-pompiers, à la possibilité d'associer le feu d'artifice à une animation organisée dans les mois à venir.

<u>ENVIRONNEMENT</u>

➤ **Forêt communale : préparation de l'exploitation de la parcelle 5**

En lien avec l'Office National des Forêts (ONF), la commune poursuit la préparation de l'exploitation de la parcelle 5. Avant le martelage et la mise en vente de la coupe, la question de l'aménagement des passages nécessaires aux engins forestiers doit notamment être précisée. Un devis a été demandé à l'ONF pour le broyage éventuel des cloisonnements d'exploitation. La commune souhaite toutefois étudier la possibilité de s'appuyer sur les passages naturels existants afin de limiter les travaux nécessaires.

Une visite de la forêt avec l'ONF sera également organisée à l'automne afin de faire un point plus global sur sa gestion, les interventions à prévoir et évoquer la prévention des risques d'incendie compte-tenu des conditions d'exploitation.

➤ **Présence du loup : appel à la vigilance**

La présence du loup a été signalée sur le secteur. Les habitants, et notamment les propriétaires d'animaux, sont invités à rester vigilants et à signaler toute observation permettant d'assurer le suivi de sa présence sur le territoire.

➤ **Mare d'Avigny : remplacement du garde-corps**

A la suite de sa dégradation par un engin agricole, le garde-corps de la mare d'Avigny sera remplacé par le Conseil départemental. Le nouvel équipement sera constitué de barrières mixtes métal-bois permettant notamment une meilleure protection des usagers de la route.

<u>ECOLE – SIVOSC LES RIVES DE L'YONNE</u>

➤ **77 élèves pour cette rentrée**

L'école des Rives de l'Yonne accueille 77 élèves pour cette nouvelle année scolaire : 10 en Petite Section, 14 en Moyenne Section, 10 en Grande Section, 7 en CP, 13 en CE1, 9 en CE2, 8 en CM1 et 6 en CM2. Les effectifs restent ainsi globalement stables pour cette rentrée.

➤ **Merci aux participants du chantier de l'école**

Avant la rentrée, parents, élus et bénévoles se sont mobilisés lors du chantier participatif organisé à l'école. Nettoyage, entretien des extérieurs et petits travaux ont permis de préparer les locaux avant le retour des enfants. Un grand merci à toutes les personnes ayant participé à cette action collective.

➤ **Une réflexion commune sur l'avenir du SIVOSC**

Dans la continuité des échanges engagés autour de l'avenir des écoles rurales, le bureau du SIVOSC souhaite réunir prochainement les maires des cinq communes membres.

Ce temps commun de réflexion et de mise en commun des projets et des besoins permettra de définir ensemble les grandes orientations du SIVOSC et de guider les futurs échanges avec ses partenaires.

Date du prochain conseil municipal : jeudi 22 octobre 2026 – 18h30

<u>AGENDA</u>

Marché – les mercredis de septembre – à partir de 17h00 - Rue du Tonneau

Retrouvez les producteurs locaux au bord du canal.

Journées européennes du patrimoine – 19 et 20 septembre

- Chapelle d'Avigny – samedi 19 et dimanche 20 septembre – de 14h00 à 18h00 : ouverture de la chapelle et exposition consacrée à l'apiculture.
- Eglise Saint-Adrien – dimanche 20 septembre – de 15h00 à 18h00 : ouverture de l'église à l'occasion des Journées européennes du patrimoine.
- Visite historique commentée de Mailly-la-Ville – dimanche 20 septembre – 15h00 : partez à la découverte de l'histoire et du patrimoine du village en compagnie de Jean-Claude Rocher. Départ devant l'église – durée : environ 1h30 – gratuit, sans réservation.

Messe de la Saint-Hubert – dimanche 11 octobre – 10h30

Messe de la Saint-Hubert avec les sonneurs du Rallye Aux Cerf Roy.

Loto – dimanche 18 octobre – 14h00

Organisé par le Comité des Fêtes.

Festival ALIMENTERRE – samedi 31 octobre – de 17h00 à 19h00 - Salle des fêtes

Organisé à l'initiative de Cellula et des bénévoles du Jardin partagé

Dans le cadre du Festival international ALIMENTERRE

Projection d'un film documentaire «Être(s) vivants - Interroger nos liens », consacré au métier d'éleveur et de berger et aux liens qui unissent les humains, les animaux et leur environnement, suivie d'un temps d'échange et de débat.